

# LOURNAND

## BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2020



### **DANS CE NUMÉRO**

• Editorial	1
 <b>L'EQUIPE MUNICIPALE</b>	<b>2</b>
• La vie communale	3
 <b>LES COMMISSIONS COMMUNALES3</b>	
• Vos élus dans les établissements intercommunaux	4
• Limiter nos déchets !	4
• La fibre	5
• Noms de rues	5
• Un village accueillant	5
 <b>LA VIE LOCALE</b>	<b>6</b>
• Lournand notre patrimoine	6
• Vide-maisons	6
• Un p'tit air de Festival	7
• Le Foyer Rural	8
• Castrum Lordo	9
• L'école	10
• Amicale laïque	10
 <b>EN CE MOMENT ET À VENIR</b>	<b>11</b>
• Eau potable	11
• Logement à louer	11
• Affouage à Lournand.	11
• Commémorations du 11 Novembre	11
 <b>ETAT CIVIL</b>	<b>11</b>
 <b>RECENSEMENT</b>	<b>12</b>

### **EDITORIAL**

En ces jours avancés de l'automne 2020, nous pourrions nous extasier du beau spectacle coloré que nous offre la nature partout dans notre beau village et au-delà dans nos collines du Sud Bourgogne. Et comme il me serait agréable de pouvoir dire que tout va bien, que tout est « sous contrôle » (une expression dont il faudra d'ailleurs se méfier !) et de pouvoir parler « librement » avec les uns et les autres de sujets qui ne nous « plombent » pas !

Il n'en est rien ! La menace terroriste se rappelle à nous. La crise sanitaire que nous connaissons s'intensifie et avec elle, l'incertitude de tout en général et en matière d'organisation en particulier, l'inquiétude pour la santé de nos proches et pour la nôtre, la flopée d'interdits dans de nombreuses professions et dans la mobilité des citoyens et, bien évidemment, les conséquences désastreuses présentes et à venir de tout cela sur notre économie !

Dans ce contexte compliqué, la nouvelle équipe municipale installée en mai dernier vous livre ce premier opus du magazine communal. La commission en charge a oeuvré avec cette même volonté affichée de vous informer sur notre organisation, sur l'ensemble de nos travaux, gros chantiers en cours, sur l'école et au-delà sur les activités et la vie associative dans notre commune. Une information que vous retrouverez prochainement aussi sur le site internet de la commune en cours d'élaboration et qui permettra une plus grande possibilité d'informations disponibles pour l'ensemble des habitants de Lournand et pour les nouveaux arrivants notamment.

Puisqu'il est question de communication et pour chasser le sombre tableau évoqué plus haut, je me projette le sourire affiché des premiers habitants de Lournand abonnés à la fibre. Et je me fais aussi volontiers l'écho de quelques anciens, qui rappellent avec sagesse les périodes sombres vécues dans le passé et qui viennent nuancer toute cette grisaille de 2020. Et au final, on va quand même s'extasier des belles couleurs de notre automne en clunisois !

Pas de compromis avec les gestes barrières ! Prenez soin de vous et des autres.

Bien à vous,

Jean-Pierre MAURICE  
Maire de LOURNAND

La Mairie

03 85 59 01 09

mairie@lournand.fr

Ouverture Mardi & Vendredi  
de 14h à 17h45

# La vie communale



## L'EQUIPE MUNICIPALE



Jean-Pierre MAURICE  
Maire



Michel GILLET  
1er adjoint



Giselle PEY-REGAD-PELLAGRU  
2ème adjointe



Cyrille LÉGER  
3ème adjoint



Hector ABITBOL  
Conseiller



Lætitia CHOCA-PAYET  
Conseillère



Marjorie DUMONTOY  
Conseillère



Jacques DUPLESSIS  
Conseiller



Florent MAURIN  
Conseiller



Julien PAILLART  
Conseiller



Camille TRAMARD  
Conseiller



## LES EMPLOYES COMMUNAUX

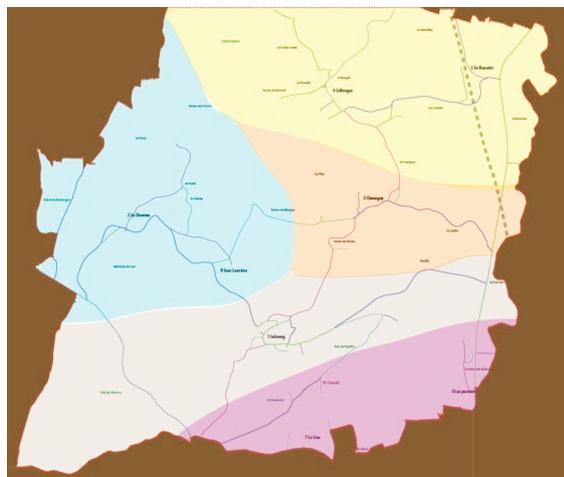


Anne DORAIN-BLANCHARD  
Secrétaire de mairie, elle vous accueillera en  
mairie aux heures d'ouvertures



Gilles BLANCHARD  
En charge des espaces communaux il travaille  
en relation avec les référents des hameaux

# La vie communale



Pour être au plus près de vous, l'équipe municipale a désigné des référents par hameau. Vous pouvez les solliciter, ils feront remonter vos doléances au conseil municipal.

Collonges / En Bénétin : Michel GILLET - 06 50 26 33 82

St Claude / Les Pendaines : Laëtitia CHOCA-PAYET - 06 63 17 34 61

Le bourg : Marjorie DUMONTOY - 06 71 83 99 55

Chevagny : Florent MAURIN - 06 18 48 14 71

La Chaume / Sous-Lourdon / En Forat : Camille TRAMARD  
06 07 65 17 92

et le Maire reste joignable au 06 15 65 48 02

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

**Finances** : Cyrille Léger, Jean-Pierre Maurice, Marjorie Dumontoy et Florent Maurin.

**Bâtiments communaux et cimetière** : Giselle Pey-Regad-Pellagru, Julien Paillart, Michel Gillet et Jacques Duplessis.

**Urbanisme** : Michel Gillet, Camille Tramard, Giselle Pey-Regad-Pellagru et Jean-Pierre Maurice.

**Réseaux (eau, électricité, assainissement)** : Michel Gillet, Giselle Pey-Regad-Pellagru, Julien Paillart, Florent Maurin et Laëtitia Chocat-Payet.

**Voirie et environnement** : Michel Gillet, Jacques Duplessis, Hector Abitbol, Marjorie Dumontoy et Giselle Pey-Regad-Pellagru.

**Communication, information aux administrés** : Cyrille Léger, Camille Tramard, Florent Maurin, Jean-Pierre Maurice et Laëtitia Chocat-Payet.

**Forêts** : Michel Gillet et Jacques Duplessis.

**Partenariat avec Massilly** : Camille Tramard et Florent Maurin.

**Gestion du personnel communal** : Michel Gillet.

**Gestion de la location de la salle communale** : Jacques Duplessis et Hector Abitbol.

**Appels d'offre** : Michel Gillet, Giselle Pey-Regad-Pellagru, Cyrille Léger, Julien Paillart et Jean-Pierre Maurice. Julien Paillart et Camille Tramard sont suppléants.

**Affaires sociales** : Giselle Pey-Regad-Pellagru, Marjorie Dumontoy, Cyrille Léger, Hector Abitbol et Laëtitia Chocat-Payet.

**AAPA** (Association d'Aide aux Personnes Âgées) : Giselle Pey-Regad-Pellagru. Marjorie Dumontoy est suppléante.

**Patrimoine et associations** : Giselle Pey-Regad-Pellagru, Cyrille Léger, Julien Paillart et Laëtitia Chocat-Payet.

**Crédits photos** : Lionel Choca, Laëtitia Choca-Payet, Frédéric Peltier, LNP, Castrum Lordo, Florent Maurin, Cyrille Léger.

**Directeur de la publication** : Jean-Pierre Maurice.

**Rédaction et maquette** : Commission communication, Cyrille Léger.

Merci à tous les contributeurs de ce bulletin.

**Impression** : BPrint71 - Novembre 2020

# Intercommunalité

## VOS ÉLUS DANS LES ÉTABLISSEMENTS INTERCOMMUNAUX

### Répartition des délégués dans les établissements de coopération intercommunale

**SIVOS** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de l'école primaire : Jean-Pierre Maurice et Julien Paillart. Florent Maurin est suppléant.

**SYNDICAT DES BORDS DE LA GROSNE** : Hector Abitbol. Jacques Duplessis est suppléant.

**SIRTOM** (Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitements des Ordures Ménagères) : Jean-Pierre Maurice et Giselle Pey-Regad-Pellagru. Cyrille Léger est suppléant.

**SYDESL** (SYndicat DÉpartemental d'Énergie de Saône-et-Loire) : Michel Gillet et Jean-Pierre Maurice.

**CNAS** (Comité National d'Action Sociale) : Jean-Pierre Maurice. Camille Tramard est suppléant.

**SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : Giselle Pey-Regad-Pellagru. Marjorie Dumontoy est suppléante.

**CLECT** (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) : Cyrille Léger. Jean-Pierre Maurice est suppléant.

**COMCOM** (Communauté de communes du Clunisois) : Jean-Pierre Maurice est titulaire et Michel Gillet est suppléant.

**RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) : Florent Maurin.

**DICoD** : (Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense) Camille Tramard. Jean-Pierre Maurice est suppléant.

**SYDRO** (Syndicat mixte départemental pour la sécurisation et la gestion des réseaux d'eau potable) : Jean-Pierre Maurice, Michel Gillet, Giselle Pey-Regad-Pellagru, Julien Paillart et Cyrille Léger. Marjorie Dumontoy est suppléante.

## LIMITER NOS DÉCHETS !

Parce que la gestion des déchets est une question essentielle pour notre futur, des ateliers à destination des familles sont là pour vous aider à améliorer votre quotidien et réduire votre empreinte carbone.

Le SIRTOM : 03 85 59 26 98



En route vers le zéro déchet, c'est pas si compliqué !



Atelier convivial en famille, à la fois informatif et pratique  
Fabrication sur place d'un produit incontournable du quotidien  
avec lequel vous repartirez à l'issue de la matinée  
à partir de 7 ans - gratuit - de 9h30 à 11h30



Inscription auprès de Myriam au 06 79 36 25 44 - places limitées



# La vie communale

## LA FIBRE



Suite aux divers rendez-vous organisés avec les sociétés BFC Fibre et Orange, en charge du déploiement de la fibre sur notre commune, plusieurs logements ont pu et peuvent bénéficier de l'installation de la fibre.

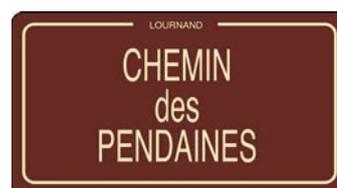
Vous pouvez, avec le nouvel adressage des rues de notre commune, vérifier si votre foyer est éligible à la fibre ou non.

Pour connaître le nom de votre rue et le numéro de votre habitation, il vous suffit de vous rendre en mairie et de repérer votre maison sur le plan mis à disposition. Pour vous faire identifier par l'opérateur vous pouvez avoir aussi besoin du

numéro de votre parcelle cadastrale. Vous la trouverez en mairie ou sur le site internet (<https://cadastre.gouv.fr/>).

## NOMS DE RUES

Nous vous avons informés en Novembre 2019 de la mise en place du nommage des rues de notre village. Le projet arrive vers sa fin, la commande des panneaux et de plaques est en cours. Leur installation devrait intervenir d'ici la fin de l'année.



Ces panneaux seront installés soit sur des poteaux soit sur des murs privés. Des courriers informeront les propriétaires du lieu de leur mise en place. Nous resterons bien entendu à votre écoute quant à leur pose.

Une deuxième étape consistera à installer la plaque de numéro d'habitation.

Pour ceux qui veulent en savoir davantage, vous pouvez retrouver les informations sur le site internet de Open Street Map (<https://www.openstreetmap.org>) en recherchant la commune.

## UN VILLAGE ACCUEILLANT

Lors de nos déplacements, nos yeux se régaleront du splendide paysage que nous offre notre village. Pourquoi ne pas le conserver ?

Nous vous rappelons que les points de collecte ne sont pas la déchèterie. Les encombrants, gros objets, cartons, produits dangereux et polluants sont à déposer dans les déchèteries de Cluny ou Salornay.

Si vous n'avez pas encore votre badge, vous pouvez en faire la demande auprès des agents des déchèteries.



### Rappel des jours et heures d'ouvertures (hiver) :

JOURS	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Cluny	✓				✓					✓		✓
Salornay			✓				✓					✓

# La vie locale

## LOURNAND NOTRE PATRIMOINE



Quelques manifestations prévues en 2020 ont pu avoir lieu comme les marches commentées permettant de redécouvrir notre patrimoine local: la « marche des lavoirs » le 16 Juillet et le 6 Août, un itinéraire plus varié avec mairie - école, croix des chemins, fontaines, tour de guet et pont sur la Grosne. Merci à tous ceux qui sont venus partager ces itinéraires avec l'association.



A l'occasion de la marche du 6 Août, nous avons eu le plaisir de mettre en vente notre ouvrage *Murmures de pierres, le petit*

*patrimoine bâti de la commune de Lournand*. Nous avons écrit cet ouvrage en consultant les archives communales et départementales à la recherche de faits qui ont jalonné la construction de ces édifices qui, pour la plupart, ont été érigés au XIXème siècle. C'est ce patrimoine récent et modeste - cadoles, murgers, lavoirs et fontaine, église et chapelle - que nous nous sommes attachés à mettre en valeur car il a jusque là trouvé peu d'écho chez les historiens et dans les guides touristiques. Le livre est agrémenté de photos et se termine par deux itinéraires à découvrir à pied ainsi qu'un chapitre

consacré à la viticulture dans le village où les vignes recouvraient jadis les coteaux.

Vous trouverez ce livre à l'office du tourisme de Cluny ainsi qu'à la mairie de Lournand. Il aidera l'association à poursuivre ses projets de rénovation des monuments.

A l'invitation de Castrum Lordo, nous avons eu le plaisir de rencontrer habitants de Lournand et d'ailleurs et de leur présenter cet ouvrage lors des Journées du Patrimoine en septembre. Qu'ils en soient remerciés.

Les projets ne manquent pas pour 2021: une marche mettant en valeur l'habitat rural, deux conférences programmées, quelques travaux d'entretien et de nettoyage, un travail historique sur la viticulture dans notre commune en lien avec la Fappah et la « Soupe des Chefs » en novembre.

Venez nous rejoindre en adhérant à Lournand Notre Patrimoine !

Prenez soin de vous et rendez-vous à notre assemblée générale en février 2021.

Giselle Pey Regad-Pellagru  
Présidente de LNP

Tél : 06 20 06 17 37 - mail : prgpho@gmail.com

## VIDE-MAISONS

Bottes, Kway, ciré jaune, il est agréable de voir que la pluie n'a pas eu raison des visiteurs qui étaient venus nombreux pour cette nouvelle édition du «Vide maisons» qui s'est déroulé à Lournand le 27 septembre 2020.

En tout 27 maisons ont participé à cet événement.

Nous félicitons les organisatrices Irène Clément et Cécile Gianada-Léger pour le balisage, par panneaux et ballons de plusieurs couleurs, qui a guidé efficacement les visiteurs dans les différents hameaux.

C'est réjouissant de voir que cette initiative a permis la visite de professionnels (brocanteurs) mais aussi de personnes de villages voisins.



Le vide maison a aidé à donner une seconde vie à nos meubles et différents accessoires. De l'avis des différents participants les affaires furent bonnes !

Souhaitons que cette initiative puisse se reproduire l'année prochaine.

# La vie locale



## UN P'TIT AIR DE FESTIVAL



L'édition 2020 du festival était programmée du 24 au 28 juillet 2020. Il devait s'agir de la 19<sup>ème</sup> édition de ce festival. Mais la covid est passée par là.... L'association Un P'tit Air de Festival, comme beaucoup d'autres organisateurs de spectacles, s'est vue contrainte d'annuler son édition 2020.



Mais la situation sanitaire ayant évolué au début de l'été, Un P'tit Air de Festival a finalement décidé avec le soutien de la communauté de communes du Clunisois, de la région Bourgogne-Franche-Comté, du département de

Saône-et-Loire et de la commune de Lournand de proposer un mini festival avec un seul et même spectacle présenté les samedi 25 et dimanche 26 juillet à Lournand.

Les restrictions imposées par la crise sanitaire nous ont obligé à réduire la capacité d'accueil du public à 200 places par spectacle.

C'est la Compagnie POC qui été choisie pour assurer le spectacle pour cette édition un peu spéciale du Festival de Lournand.

C'est avec enthousiasme que les trois artistes que composent la Compagnie ont répondu présents. Ils n'ont pas hésité un instant à venir à Lournand depuis leur base située en Bretagne.

Malgré les difficultés, l'association Un P'tit Air de Festival, avec l'aide précieuse de ses bénévoles, a réussi à proposer un festival qui a réuni 400 spectateurs sur les deux représentations. Cette parenthèse culturelle et festive a été appréciée de tous et Lournand a une nouvelle fois été le cadre d'un très beau festival.

L'association Un P'tit Air de Festival vous donne maintenant rendez-vous en 2021. Une belle programmation de spectacles et de concerts sera proposée du 28 juillet au 01 août 2021.



Appel à bénévoles : si des personnes ont envie de s'investir bénévolement dans l'organisation, la préparation et la réalisation du festival, elles seront les bienvenues !

A ce sujet, l'assemblée générale de l'association se tiendra à Lournand le 09 janvier 2021 à 20H00

Contact : [www.festival-lournand.com](http://www.festival-lournand.com)



### DERNIERE MINUTE :

L'association est à la recherche d'un nouveau local pour stocker son matériel (surface d'environ 10 m<sup>2</sup>). Il s'agit d'équipements et de matériels qui sont utilisés 1 fois par an pendant la durée du festival.

Merci de contacter Jean-Michel Debarbat (06.49.70.62.17) ou Julien Paillart (06.62.23.33.98) si vous avez un peu de surface disponible à louer à l'association.

# La vie locale

## LE FOYER RURAL

Avec l'installation de la covid, toutes les activités qui se déroulent sous le couvert du foyer rural se sont mises en sommeil.

En septembre, les cours de yoga se sont réinstallés accompagnés de mesures sanitaires obligatoires : gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, entrées et sorties avec le port du masque ; et un maximum de 12 personnes dans la salle, professeur inclus.

**Qu'est-ce que le yoga ?** Tout le monde en a déjà entendu parler, beaucoup le pratiquent déjà, mais finalement peu savent le définir. Tout au long de l'année, venez explorer la relation entre postures et souffle, la manière dont elle constitue un chemin vers la liberté individuelle. Evidemment, le yoga est aussi une philosophie de vie qui nous amène à la connaissance de nous-mêmes et des autres.

Pour rappel, il y a deux cours de yoga à Lournand :

-  le lundi de 9h45 à 11h15 (professeur : Gillian HETHERINGTON) - il reste 4 places pour cette saison 2020/2021.
-  le mardi de de 19 h 30 à 20 h 30/20 h 45 (professeur : Dominique BONIN, du miroir de Soie, à Cluny) - pour cette saison, le cours est complet.

Malheureusement, le tarot n'a pas pu repartir cette année. La saison 2019/2020 de cette activité, animée par Serge LACROIX (également président du foyer rural de Lournand), avait pourtant connu un beau succès avec 40 joueuses et joueurs inscrits. Les participants se retrouvaient le vendredi soir tous les 15 jours dans la salle communale de Lournand. Malheureusement l'épidémie de covid ne nous a pas permis de clôturer la saison avec notre repas traditionnel.

Voici les trois premiers, le classement s'étant arrêté fin février: 1. Eric BONIN + 6372, 2. Daniel GELIN +3885, 3. Roger BONIN + 3728.

La saison 2020/2021 n'aura pas lieu par la force des choses. Nous espérons pouvoir à nouveau nous réunir en octobre 2021.

Les membres du Club (correspondant Suzanne BELLION), qui se réunit un mercredi après-midi toutes les deux semaines, ont décidé de le laisser en sommeil et d'attendre des jours meilleurs pour remettre en route leurs activités. Une information sera faite sur les tableaux d'affichage de la commune.

Merci à la municipalité pour la mise à disposition gratuite des salles pour la pratique de toutes ces activités, et à Gillian HETHERINGTON, Dominique BONIN et Serge LACROIX pour leurs textes.

**Contact** : Serge LACROIX 03 85 59 00 06

---

## NOTE DE LA MUNICIPALITÉ

**Au moment de l'impression du bulletin, la pandémie de covid ayant entraîné un nouveau confinement, l'utilisation des espaces recevant du public est strictement règlementée.**

**Ainsi la salle des fêtes et la salle d'activités attenante sont fermées jusqu'aux nouvelles mesures.**

**De ce fait, les activités associatives s'en trouvent fortement impactées. Mais il est possible de prendre contact avec leurs dirigeants pour préparer votre futur déconfinement.**

# La vie locale

## **CASTRUM LORDO**

Encore une année bien active pour l'association Castrum Lordo!

Le nettoyage de murets, des morceaux de tour, et des inter-piles du jeu de paume (avant leur reprise en maçonnerie en cours) est toujours d'actualité.

L'aménagement des espaces verts et des chemins d'accès continue.

Divers travaux de sécurisation et stabilisation ont été menés, par la reprise du sommet des murs de l'écurie et celui du passage intra-muros avec une voute en pierre, ainsi que celle des murets de la vigne, et du trou dans le mur du logis d'Amboise par l'entreprise Lambert. Construction d'un escalier derrière l'écurie.

Quelques éléments ont été dégagés tels que les murets de l'entrée, la tour du pigeonnier ainsi que la courtine entre les bastions dont l'un d'eux a été découvert, en décembre, suite à la chute d'un gros chêne.

La tour du jeu de paume, qui a été elle aussi nettoyée, est maintenant hors d'eau grâce à la reconstruction de la toiture. Un plancher y a été également réalisé.



Le CECAB est venu comme chaque année prodiguer ses conseils et aider à la compréhension historique.

Un travail régulier de la vigne, encadré par des professionnels, a permis une très bonne récolte qui, sans doute, ravira vos papilles, et permettra à l'association de prévoir de nouveaux projets.



Tous ces travaux permettent une ouverture de plus en plus sécurisée aux visiteurs reçus nombreux chaque jeudi pendant l'été et aux journées du patrimoine. Un panneau d'affichage information a été installé à l'entrée du site afin de mieux faire connaître le château, l'association et ses activités.

De jeunes scouts ont passé une semaine en août au château et, dans la joie, ont appris à remonter des murs en pierre sèche grâce aux compétences de membres de l'équipe.

Les enfants de l'école maternelle ont également été ravis de pouvoir visiter et grappiller le raisin laissé spécialement pour eux.



Un grand merci à tous nos sponsors, soutiens et bénévoles.

Pour acheter du vin, contacter Gilles CARPO : 06 07 82 70 04

Pour davantage d'informations : <http://chateaudelourdon.fr>

# La vie de l'école

## L'ÉCOLE

L'école de Lournand est ravie d'accueillir cette année un élève en toute petite section, deux élèves en petite section, et neuf élèves en moyenne section de maternelle. Deux grands changements nous ont accompagnés à la rentrée. D'abord, la cour de l'école avait fait peau neuve pendant l'été, elle est désormais ornée de magnifiques décorations dont les élèves peuvent profiter à loisir. Et puis, après des années passées à s'occuper de la cantine, des TAP et de mille autres choses, Jocelyne Fargier est arrivée à l'âge de la retraite - c'est Cécile Courot qui la remplace.

Les élèves ont tôt fait de se livrer à des activités, dans et en dehors de l'école. Ils ont déjà participé aux vendanges de la vigne du château de Lourdon, et exploré les jardins du village (la thématique de cette année pour la classe étant les arbres). Des visites de fermes sont également en projet ! Autre projet : la réalisation d'une boîte à livres qui permettrait aux habitants, enfants comme adultes, de s'échanger des trésors à lire. Et enfin, le 18 novembre prochain au matin verra l'organisation de la désormais traditionnelle demi journée consacrée aux jeux de société.

En bref : on apprend, on s'amuse, et surtout on grandit à Lournand !



## AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque des parents d'élèves rassemble les parents d'enfants scolarisés dans le RPI Massilly-Lournand. Pour rappel, cette association a pour but d'organiser des manifestations fédératrices et lucratives pour récolter des fonds et financer les sorties et voyages scolaires des enfants. Grâce à l'amicale, aucun de nous n'est mis à contribution pour les sorties de nos bambins, alors que celles-ci représentent tout de même chaque année un budget de 120 euros par enfant - et même 250 quand il y a voyage scolaire...

En temps normal, l'amicale organise de nombreuses activités : ventes traditionnelles de sapins de Noël et de fromages, Loto, vide-grenier à Massilly, vente de brioches à l'occasion du carnaval etc. Mais 2020 n'est pas une année comme les autres, et la crise sanitaire rend l'organisation du loto et des puces de Massilly impossibles. En réponse à la situation, l'amicale a donc décidé d'étoffer ses actions « covid-compatibles » et cela va passer par davantage de ventes et moins de rassemblements (par exemple, nous préparons des paniers garnis de produits locaux à s'offrir pour les fêtes).

L'amicale espère une mobilisation de tous pour permettre aux enfants de continuer à bénéficier de belles sorties malgré la crise que nous traversons tous. Vous trouverez par exemple avec ce bulletin municipal un **bon de commande pour acheter un arbre de Noël** à prix doux tout en nous donnant un petit coup de pouce. N'hésitez pas à l'utiliser et à le partager autour de vous !

L'amicale s'organise autour de l'engagement bénévole de parents d'élèves. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à le faire, l'ambiance est très bonne et c'est une occasion parfaite de faire connaissance !

**Contact** : Céline NASSIR : 06 03 48 89 16

# En ce moment et à venir

## EAU POTABLE

### Renouvellement du contrat de délégation de Service public d'eau potable

Le contrat de délégation d'eau potable entre la commune et la société Suez arrive à échéance au 31 décembre 2020. Aussi, depuis sa prise de fonction en mars 2020 le nouveau conseil municipal a nommé une commission de délégation de service public pour lancer un appel d'offres public pour la gestion du service d'eau potable de Lournand. Cette commission a sollicité l'aide du Sydro (Syndicat mixte départemental pour la sécurisation et la gestion des réseaux d'eau potable) pour l'assister dans cette démarche. Le Sydro a rédigé, en collaboration avec la commune, le cahier des charges et le dossier de consultation des entreprises.

A ce jour, le Sydro réalise l'analyse des offres reçues et communiquera son rapport courant novembre. Le choix définitif du futur délégataire sera validé en conseil municipal début décembre.

## LOGEMENT À LOUER

La commune possède quatre logements sur le village. Début 2021 l'appartement situé au dessus de l'école sera refait à neuf et disponible à la location.

Très lumineux par ses ouvertures et ses peintures claires, il



bénéficie du soleil presque toute la journée.

Il comprend 3 chambres indépendantes, une cuisine toute équipée avec meubles et appareils neufs, et une salle de bain dotée d'une douche à l'italienne.



## AFFOUAGE À LOURNAND.

La campagne d'affouage est désormais ouverte. Les candidats ont jusqu'au 27 novembre 2020 pour se faire connaître en mairie aux heures d'ouverture ou par courrier.

Rappel des règles et tarif. Le tarif est fixé pour cette campagne à 30 euros. Le tirage au sort aura lieu le 2 décembre 2020. L'affouage est réservé aux seuls habitants de la commune et il est expressément rappelé l'interdiction de revente, ces affouages devant servir pour leur compte personnel des participants. Enfin, contrairement à la précédente période de confinement, les futurs affouages sont autorisés en période de confinement et les instructions précises seront données aux candidats.

## COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Comme pour la précédente commémoration, le 8 mai dernier en période de confinement, la commémoration du mercredi 11 Novembre avec dépôt de gerbes sur les monuments aux morts a eu lieu sans public et a été assurée par les membres de l'équipe municipale.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE 2020

PACHECO Dayana et Melyna, nées le 10 mars 2020, filles de Daniel PACHECO et Malika CHARLOT

COELHO Félix, né le 7 avril 2020, fils d'Anthony COELHO et de Sarah DESSOLY

DUCERF Ambre, née le 6 août 2020, fils de Fabien DUCERF et de Maud LANGENFELD

### DÉCÈS 2020

BOURALY Roland, décédé le 2 avril 2020

BERNACHON Henri-Félix, décédé le 17 mai 2020

PROST Jacques, décédé le 15 juin 2020

SIMONET Norbert, décédé le 7 septembre 2020



# RECENSEMENT

de la population 2021  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**